

## Points d'intérêt sur l'île

### Village de Fare

Maison du tourisme  
Centre artisanal  
Restaurant Huahine Yacht Club  
Restaurant musée LaPita  
Supermarché  
Pharmacie  
Locations de voitures, scooters, vélos, kayaks...

### Port de Bourayne

Randonnée pédestre  
BBQ sur la plage  
Snorkeling

### Baie de Avea

Marae Anini  
Restaurant Chez Tara  
Restaurant Relais Mahana

### Haapu

Randonnée pédestre  
Épicerie du village  
Vanilleraie Vahinemoea

### District de Maeva

Sites archéologiques  
Fare pote'e  
Randonnée pédestre  
La maison de la vanille

## Prestataires touristiques

### Activités

Poe Island Tour : 87 28 92 13  
Huahine Nautique : 40 688 315  
Island eco tours : 40 68 79 67 - 87 71 30 83  
Mahana dive : 40 68 76 63 - 8773 07 17  
Pacific blue adventure : 40 68 87 21 - 87 71 96 55  
La petite ferme : 40 68 82 98 (randonnée équestre)  
Huahine randonnée : 40 68 89 50 - 87 73 53 45  
Huahine Lagoon : 40 68 70 00 (location de vélos, kayaks, bateaux...)

### Location de voitures

Europcar : 40 68 82 59  
Avis fare nuit location : 40 68 73 34



### Commune de Huahine

Mairie de Fare  
B. P. 25 Fare—98731 Huahine  
Téléphone : 689 40 60 63 21  
Fax : 689 40 60 63 21  
e-mail : [contact@ville-huahine.pf](mailto:contact@ville-huahine.pf)  
Site web : [www.ville-huahine.pf](http://www.ville-huahine.pf)

### Numéros d'urgence :

Pompiers : 18 ou 40 68 82 18  
Police municipale : 689 40 606 322  
et 689 87 70 29 84

Huahine Nautique  
*Des excursions inoubliables*

### Huahine Nautique

689 40 688 315  
[www.huahine-nautique.com](http://www.huahine-nautique.com)



### Paruru te taioto o Haapu

689 87 215 138  
[www.huahineavenir.sitew.com](http://www.huahineavenir.sitew.com)

Bienvenue  
Welcome  
Willkommen



## Tarifs

Tarif forfaitaire : 1500 francs CFP par journée.  
Inclus pour la durée totale de l'escale :

- **la fourniture d'eau potable**  
à raison de 500 litres (1000 litres maximum)
- **la collecte des ordures ménagères**

## Conditions

- l'amarrage se fait obligatoirement sur les ancrages communaux disponibles ;
- les ancrages sont réservés uniquement aux bateaux de plaisance mono ou multicoques de tonnage maximum de 20 tonnes et longueur maximale de 20 m, et sont prévus pour accueillir un seul bateau à la fois ;
- une journée équivaut à une (01) nuit passée avec 24h de présence maximum ;
- **l'escale sur un même site ne doit pas excéder trois (03) jours ;**
- le paiement de la redevance s'effectue au comptant **dès l'arrivée du bateau ;**
- la redevance est encaissée par les mandataires de la commune de Huahine ;
- dans le cas exclusif où tous les ancrages communaux seraient occupés, il est possible de jeter l'ancre mais uniquement au-delà de la ligne des ancrages ;
- **il est strictement interdit de jeter l'ancre entre le littoral et la ligne des ancrages.**

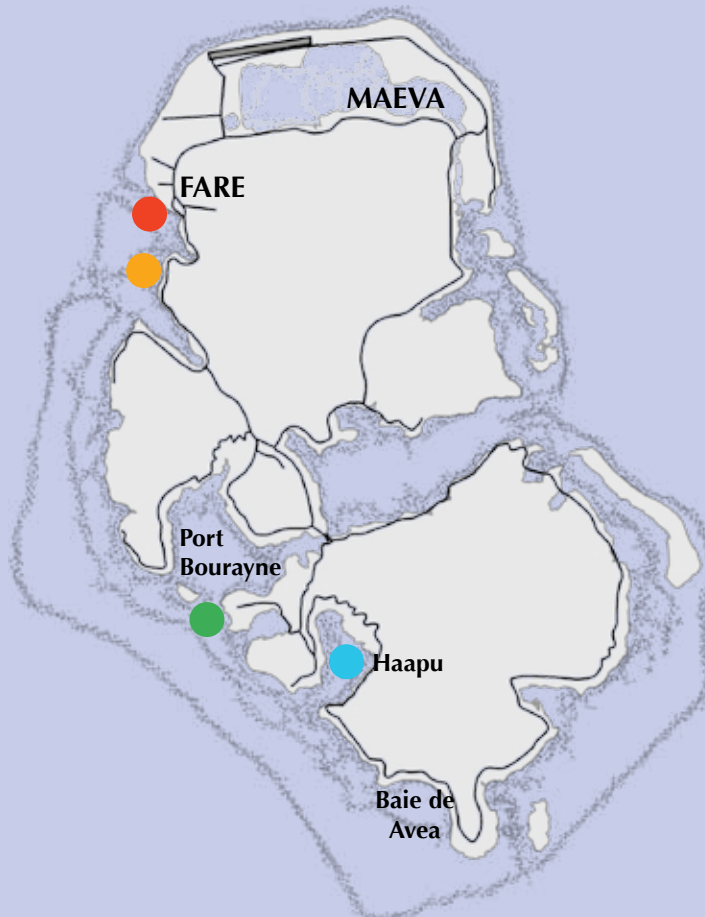
Important

**Veillez prendre toutes vos dispositions afin de vous acquitter de la redevance d'amarrage lors du passage de nos mandataires pour qu'ils puissent assurer les services correspondants. Merci de votre compréhension.**

## Nos services d'amarrage

La commune de Huahine, en partenariat avec la société Huahine Nautique et l'association environnementale Paruru te taioto o Haapu, vous propose des services d'amarrage pour **16 ancrages écologiques permanents** implantés sur 4 sites très fréquentés :

- 5 ancrages au village de Fare (face à l'hôtel LaPita)
- 5 ancrages entre les passes de Fare et Fiti (en face de la plage du Mati)
- 3 ancrages dans le lagon du motu Vaiorea et devant la plage du Hana iti
- 3 ancrages en baie de Haapu



## Nos mandataires

2 gestionnaires ont été mandatés par la commune de Huahine afin d'assurer le recouvrement de la redevance d'amarrage liée à l'exploitation des sites communaux dédiés à l'accueil des plaisanciers (cf. délibération municipale n° 121/2015 du 07.10.2015 et arrêté n° 168/2015 du 16.12.2015)

- **Pour les 10 ancrages implantés à Fare et Fiti**

### Huahine Nautique

Une société locale dont les activités sont tournées vers la mer : un restaurant sur le front de mer (Huahine Yacht Club), des excursions pique-nique sur le motu de Tefarerii, des tours en 4x4, des sorties safari en jet ski, la visite d'un aquarium naturel grandeur nature entre les passes de Fare et Fiti, et location de bateau sans permis.



- **Pour les 6 ancrages installés à Haapu (baie et lagon de Vaiorea-Hana iti)**

### Paruru te taioto o Haapu

Une association dédiée à la protection de l'environnement créée le 6 juillet 2011 et présidée par Pitori Gibert. Son crédo initial, « **protéger l'espace maritime de Haapu** », s'est peu à peu élargi à la protection de l'environnement de toute l'île de Huahine.

